

Une démarche originale en pays d'Alençon

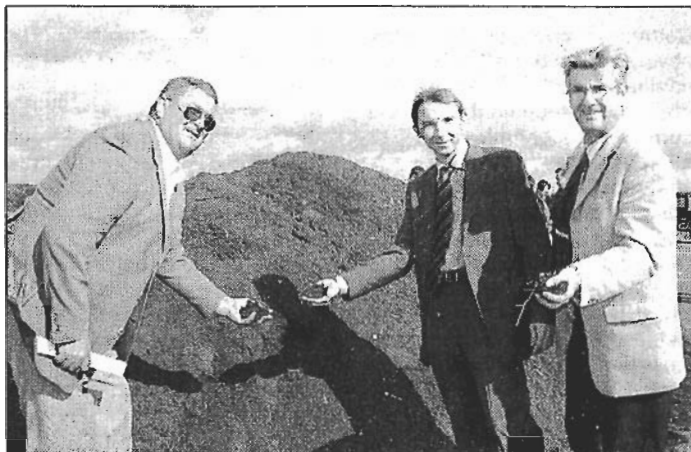
Les déchets verts repartent aux champs

Une plate-forme originale de traitement des déchets verts du Pays d'Alençon vient d'être mise en place à Sées. Les déchets sont au final valorisés par des agriculteurs qui les mélangent à leurs effluents d'élevage. Une alliance heureuse ville-campagne.

Le concept est nouveau au moins dans le département de l'Orne. Une filière de valorisation agricole des déchets verts urbains vient de se mettre en place en pays d'Alençon. Elle réunit trois partenaires : la chambre d'agriculture de l'Orne qui a piloté l'opération et en assurera le suivi, la Sarl Sep Valorisation qui a installé à Sées une plate-forme où elle transforme ces déchets en compost et un groupe d'agriculteurs qui récupère au final ce compost et le mélange à ses effluents d'élevage.

« C'est un bel exemple de complémentarité ville-campagne. Et une solution environnementale au traitement des déchets verts », estime Régis Chevallier, président de la Chambre d'agriculture se réjouissant au passage que ce projet ait été mené à bien sans aucune subvention.

Dix mille tonnes de déchets verts sont produits chaque année sur le pays d'Alençon par les collectivités et les particuliers. Les contrats de la SEP avec les diverses collectivités locales permettent actuellement d'en traiter 4 000. Bertrand Penlae, gérant de la SEP précise qu'il faut « six mois après différentes opérations pour transformer les déchets verts en



Sylvain Chardon, président de la Cuma du Chandon, Bertrand Penlae, gérant de la Sarl Sep valorisation et Michel Salmon, directeur adjoint de la chambre d'agriculture de l'Orne (de gauche à droite) présentent le produit final mis à disposition des agriculteurs. Ceux-ci n'ont à leur charge que l'opération de co-compostage.

compost. » Pas n'importe quel compost. Un produit qui répond à des normes bien précises.

Reste ensuite aux agriculteurs à le récupérer pour le mélanger à leurs effluents d'élevage eux aussi compostés. **« Le compostage est une contribution au développement durable, explique Michel Salmon, directeur adjoint de la chambre d'agriculture. On recycle tout et ça permet aux agriculteurs de diminuer leur consommation de fertilisants. Le produit final est considéré comme un amendement organique**

avec un bon pouvoir fertilisant du fait de l'enrichissement en potassium et en calcium lié aux déchets verts. »

Les dix agriculteurs de la Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) du Chandon y voient aussi l'avantage d'un produit désodorisé et assaini. **« Quand on a son exploitation auprès des villes, c'est un net avantage »,** explique son président Sylvain Chardon. Ouverte en février dernier, la plate-forme de Sées va livrer ses premiers composts le mois prochain.

Déchets : « pas de dérapage des prix »

Gérard Burel, président du conseil général, assistait à l'inauguration de cette plate-forme, lundi matin, zone industrielle des Fourneaux à Sées. Il en a profité pour évoquer le plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés, indiquant qu'il devrait

être finalisé en juin 2006. Pour le président du conseil général, aucune solution n'est exclue pas même l'incinération.

Il a exprimé son souci pour la collectivité de minimiser les coûts. Constatant **« à quelle vitesse les in-**

dustriels s'approprient certains terrains », il a invité les responsables de syndicats intercommunaux de traitements des déchets **« à acheter un site et à le garder comme solution de rechange en cas de dérapage des prix. »**